

DU 15 JUIN AU 4 SEPTEMBRE

2022

LA PLAGE DES 2 RIVES

Des rives et des rêves



UN ESPACE DE NATURE ET DE FRAÎCHEUR EN CŒUR DE VILLE



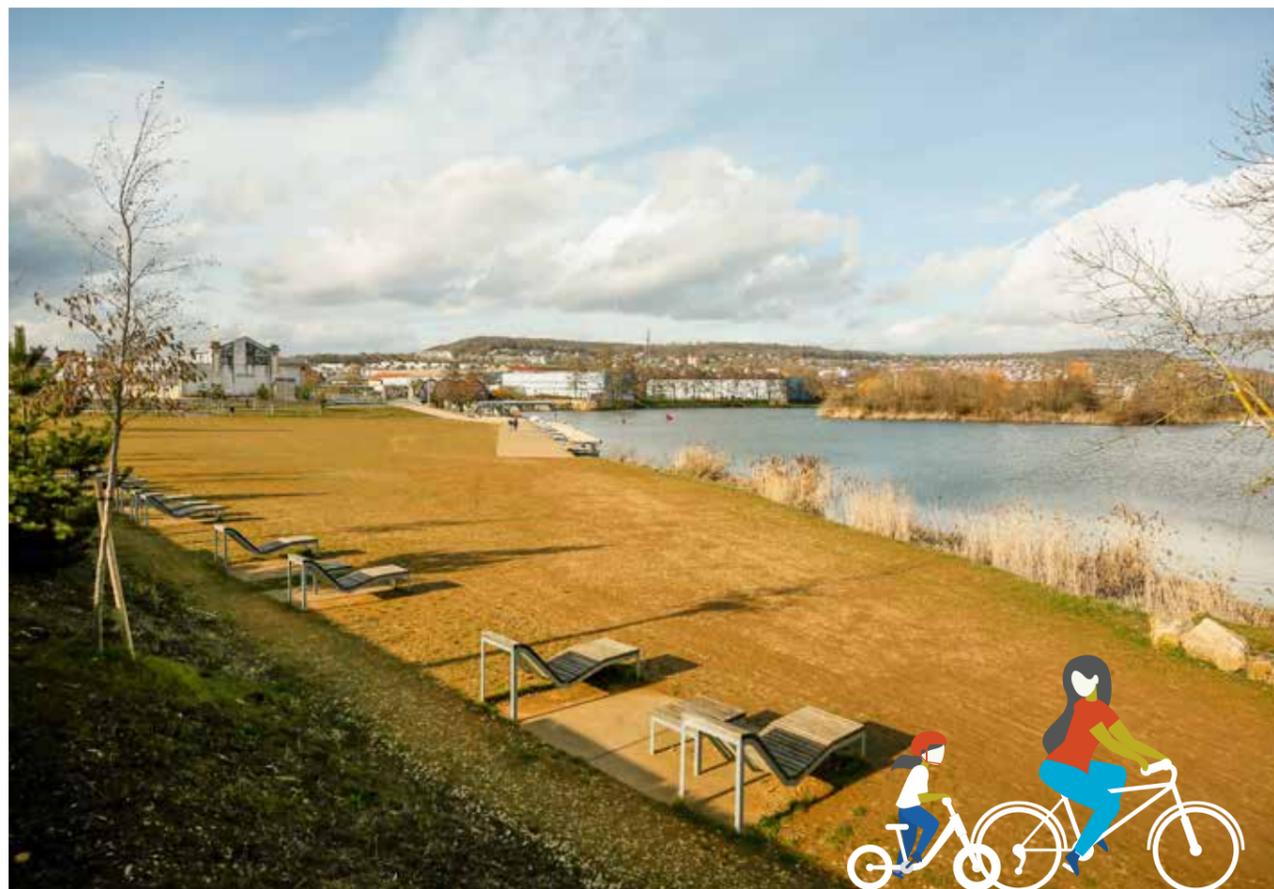
POUR SA PREMIERE EDITION EN 2021, LA PLAGE DES 2 RIVES A ACCUEILLI PLUS DE 130 000 PERSONNES DU 15 JUIN AU 5 SEPTEMBRE 2021, DONT PRES DE 60 000 ONT PROFITE DES PLAISIRS AQUATIQUES AU SEIN DE L'OASIS.



EN 2022, LA METROPOLE DU GRAND NANCY SOUHAITE POURSUIVRE L'AVENTURE ET FAIRE ÉVOLUER SON OFFRE AU PLUS PRES DES ATTENTES DES HABITANTS, AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE SPORT ET LOISIRS, CULTURE ET NATURE.

Avec la Plage des 2 Rives, la Métropole du Grand Nancy a développé une offre pour tous valorisant les atouts de son territoire, ainsi que les tendances nationales en matière de pratique de loisirs, tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable. Le projet de la Plage des 2 Rives a ainsi l'ambition de répondre aux nouvelles aspirations des habitants recherchant une offre de pleine nature en milieu citadin, dans un site ouvert. Dans cette optique, la reconquête des berges de la Meurthe est apparue telle une évidence dans la conception du projet. L'attractivité du lieu représente un réel atout offrant un site de

nature en plein cœur de la ville, accessible à tous et présentant la possibilité d'envisager de nombreux partenariats avec les acteurs locaux. La Plage des 2 rives disposera en 2022 d'une surface de près de 40 000 m², dont 700 m² de baignade, des espaces naturels aménagés, des animations en lien avec le tissu associatif local, une programmation événementielle, ainsi qu'une prestation de restauration. Ce projet d'envergure sur un site estival ouvert à tous et gratuit, à destination de tous les Grands Nancéiens, offre à chacune et chacun un lieu d'évasion proche et accessible.



UN SITE AMÉNAGÉ DE 40 000 M²

LES RIVES DE MEURTHE PRÉSENTENT DES ESPACES COMPLÉMENTAIRES SUR UN SITE D'UNE SURFACE GLOBALE DE PRÈS DE 40 000 M².

La prairie de la Méchelle sur la Rive gauche, située sur la commune de Nancy, dispose d'un espace aménagé attractif de 8 000 m², avec la présence du Pôle nautique, partenaire du projet avec la mise en place d'activités nautiques sur la Meurthe. La Rive droite, située sur la commune de Tomblaine, offre une surface de 24 000m², permettant l'installation d'une offre de baignade de 700m² et d'animations variées. Une prestation de restauration sera également proposée en

partenariat avec les restaurateurs locaux. Afin de donner une unité au site, l'îlot central situé sous le pont de la Concorde offrira une aire de détente naturelle de 6 800 m². Le projet intégrera également les voies vertes qui sillonnent le site et le parcours de 3,7 km (jusqu'au barrage situé à proximité de France Cartes) sera aménagé et ponctué de points d'animations artistiques proposées par la Ville de Saint-Max.

PLAN DU SITE

- 1 LE VILLAGE OLYMPIQUE
Un espace d'initiation à différents sports en lien avec le tissu associatif local
- 2 LA PRAIRIE CULTURELLE
Un espace de détente proposant des espaces aménagés, un restaurant, des espaces de fraîcheur. Des espaces animés par une offre culturelle variée.
- 3 L'OASIS, SE RAFRAÎCHIR EN PLEINE VILLE
Un complexe aquatique et ludique de plein air proche de l'eau, comprenant des zones de baignades de différentes profondeurs, une aire de jeux aquatique, des espaces de détente et de jeux de sable.
- 4 L'ECO-ZONE, un espace de partage aménagé au sein d'un espace naturel
Un lieu de partage aménagé au travers de tables de pique nique, barbecues partagés... Et une cabane éphémère d'observation de la faune et la flore.



- 5 L'ÎLE BUCOLIQUE, UN ESPACE NATUREL AU MILIEU DE L'EAU
Située entre les deux rives, le lieu dispose d'une configuration particulière, parfaitement adaptée à la détente au bord de l'eau, avec une vue privilégiée sur l'ensemble du site.
- 6 LA BALADE SUR L'EAU, UNE DÉCOUVERTE DES RICHESSES DE LA RIVIÈRE
Une embarcation électrique permettant de naviguer sur une barge autour des deux îles et de traverser la Meurthe pour se rendre d'une rive à l'autre.
- 7 LA BALADE TERRESTRE, DES ANIMATIONS ARTISTIQUES AU FIL DE L'EAU
Un parcours plus large (boucle de 3,7 km), ponctué par des événements artistiques.

UNE PROGRAMMATION ALLIANT SPORT, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'OFFRE AQUATIQUE

L'offre aquatique, située sur la Rive de Tomblaine proposera 700m² d'espaces aquatiques variés.



L'OFFRE TERRESTRE

Des aménagements en libre accès seront également à la disposition du public : terrains de beach-volley et de pétanque, aire de jeux pour enfants, etc.



L'OFFRE DE RESTAURATION

Un appel à projet sera lancé auprès des restaurateurs locaux pour la mise en place d'une offre de restauration. Deux offres différentes et complémentaires seront proposées :

- Rive côté Nancy : Une offre de restauration sera proposée permettant de se restaurer dans une ambiance type guinguette avec une terrasse aménagée.
- Rive côté Tomblaine : Une offre de «petite restauration» proposant boissons fraîches, glaces, gaufres etc...



L'OFFRE NAUTIQUE

En lien avec les acteurs du Pôle nautique (clubs et pôles France de canoë kayak et d'aviron), des activités nautiques seront proposées quotidiennement et gratuitement sur la Meurthe :

- initiation au canoë kayak et aviron
- aviron fitness (en intérieur)
- pagaie fit
- paddle camp (stand up paddle)
- pagaie santé
- handi-kayak
- dragon boat (bateau de 12 personnes)

L'OFFRE NATURE

La Plage des 2 Rives a pour ambition de reconnecter le public avec les richesses naturelles du territoire. La valorisation des mobilités douces et la création d'une éco-zone permettront de sensibiliser petits et grands à la transition écologique. Le perchoir, cabane éphémère de 30 mètres, sera aménagé sur l'écoo-zone pour observer la faune et la flore.



L'OFFRE ÉVÉNEMENTIELLE ET D'ANIMATION

L'offre d'animation de la Plage des 2 Rives a été développée autour de trois axes complémentaires : sport, culture et développement durable. Cette offre d'animation est réalisée en lien avec le tissu associatif local, les communes et les services métropolitains. L'objectif est de proposer une offre variée adaptée à tous les publics.

Afin de dynamiser et de faire vivre ce site autour de temps forts, une programmation événementielle viendra également rythmer l'été : soirées à thème, concerts de plein air, etc.

LE LABEL «TERRE DE JEUX 2024»

Dans le cadre des Jeux Olympiques de 2024 qui se dérouleront à Paris, la Métropole du Grand Nancy a obtenu le label «Terre de Jeux». Celui-ci sera au cœur du dispositif dans le cadre des animations organisées au Village olympique.



APPEL À PROJETS



L'ÉDITION 2021 DE LA PLAGE DES 2 RIVES A PERMIS DE SOUTENIR LA RELANCE DU SECTEUR ASSOCIATIF PAR LE BIAIS D'UN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS LOCAUX.

Un partenariat fructueux puisque les animations de la Plage des 2 Rives ont mobilisé 41 associations autour du sport, de la culture et du développement durable tout au long de la manifestation.

Le tissu associatif local, en partenariat avec la Métropole, a ainsi réuni plus de 6 000 personnes autour de 490 animations à destination de tous les publics.

La saison 2022 réitérera ce dispositif d'appel à participation auprès du tissu associatif local, qui sera complété par des activités encadrées par des animateurs diplômés permettant de renforcer l'offre déjà existante.

ORGANISATION DE LA PROGRAMMATION



LA PROGRAMMATION S'ORGANISERA SELON UN PLANNING-TYPE

- Matins : activités détente, bien-être, santé, sport
- Après-midis : activités sportives, artistiques, créatives, de loisirs
- Fins d'après-midi : activités et événements culturels, détente.

Des animations seront proposées durant les week-ends : animations à thèmes, guinguette, etc., ainsi que trois ou quatre temps forts pour rythmer la période estivale.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ



LE SITE EST ACCESSIBLE PAR DIFFÉRENTS MODES DE TRANSPORT, IL EST PARTICULIÈREMENT BIEN DESSERVI PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN. LA PLAGE DES 2 RIVES BÉNÉFICIE AUSSI D'UNE OFFRE ADAPTÉE DE STATIONNEMENT.

› EN TRANSPORTS EN COMMUN

L'accès en bus pourra se faire avec les lignes 7 et 15 (côté Tomblaine) et la ligne 13 (côté Nancy), à proximité du skate parc. Il est également possible de rejoindre la Plage des 2 Rives en Tram : arrêt Gérard Barois (accès côté Tomblaine) et arrêts Saint-Georges et Cristallerie (accès côté Nancy).

› À VÉLO

Une offre de stationnement vélo renforcée représentant 200 places. Un partenariat avec la Maison du vélo permettra également la valorisation de la pratique du cyclo-tourisme.

› EN VOITURE

L'accès au site se fera du côté de la ville de Tomblaine. L'utilisation des parkings des stades Marcel Picot et Raymond Petit permettra d'offrir près de 600 places de stationnement, dont un parking spécifique de 35 places, dédié aux personnes à mobilité réduite, avec un cheminement d'accès spécifique.

BATEAU ÉLECTRIQUE

Un bateau électrique permettra de traverser la Meurthe. Pouvant accueillir 12 personnes, il offrira une découverte des espaces naturels du site et sensibilisera les habitants aux questions environnementales.



MOBILITÉS DOUCES

Dans une démarche tournée vers l'écologie et le développement durable, une valorisation des mobilités douces est prévue, à la fois par le biais d'actions de sensibilisation et par la promotion des différents accès au site, tels que la voie verte. En complément, une embarcation électrique permettra de traverser la Meurthe et d'effectuer une boucle pour faire découvrir les espaces naturels du site et sensibiliser la population aux questions environnementales. Le dispositif prévu permettra d'accueillir 12 personnes à bord (10 usagers et 2 pilotes) pour chaque trajet.



DES PARTENARIATS FORTS

LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Pour mettre en œuvre ce projet, un partenariat fort a été développé avec les communes concernées. Les communes de Nancy et Tomblaine ont souhaité s'impliquer au sein de cet événement :

- Un partenariat opérationnel, avec une participation active des services,
- Un partenariat stratégique, avec une implication dans chaque étape décisionnelle de conception et de validation du projet,
- Un partenariat promotionnel, avec un lien réalisé par les communes auprès de leurs partenaires locaux (associations, partenaires privés etc...).

La ville de Saint-Max proposera également un partenariat, notamment pour animer la boucle de 3,7 km sur le site.

Le département de Meurthe et Moselle et la Région Grand Est ont apporté un concours financier au projet.



Nancy



LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES (liste non exhaustive)

TISSU ASSOCIATIF LOCAL

- L'Octroi-OK3
- La Cagette
- Aéroport du Grand Nancy
- CPIE de Champenoux
- La mince affaire
- ATP Rives de Meurthe
- Pôle Nautique Métropole
- Nancy Athlétisme Métropole
- Courir à Nancy

LE SPORT PROFESSIONNEL

- ASNL
- SLUC Nancy Basket
- Grand Nancy Métropole Handball
- VNVB
- Grand Nancy Volley ball

LES PARTENAIRES PRIVÉS

- L'Autre canal
- Decathlon
- Dalkia
- Batigère

FONCTIONNEMENT DU SITE



MONTAGE/DÉMONTAGE

Afin de permettre les différentes vérifications réglementaires nécessaires (analyse d'eau, validation du montage des installations etc.) le site devra être monté pour le 1^{er} juin. Le démontage commencera à partir du 6 septembre pour une durée de dix jours.

RESSOURCES HUMAINES

SÉCURITÉ

• Gardiennage de nuit

Les installations, telles que les bassins de natation, les structures gonflables, etc., seront sanctuarisées et une société de gardiennage assurera la sécurité des installations durant la fermeture du site.

• Médiation

Durant les horaires d'ouverture du site au public, des agents de médiation seront présents sur l'ensemble du site afin d'établir une communication de prévention et un lien avec les différents usagers.

La régulation des pratiques de baignade sauvage rencontrées depuis quelques années fera partie des missions prioritaires de l'équipe de médiation.

SURVEILLANCE AQUATIQUE

L'offre de baignade sera surveillée et sécurisée par des maîtres-nageurs sauveteurs lors des plages d'ouverture.

ENTRETIEN ET NETTOYAGE

L'entretien du site sera réalisé quotidiennement, à la fois durant les horaires d'ouverture, mais également avant l'ouverture du site au public.

DIMENSION SOCIALE

En partenariat avec le comité d'actions sociales, une partie des agents recrutés pour cette manifestation se fera par le biais de chantiers d'insertion et de contrats en services civiques.



PLANNING DE FONCTIONNEMENT

Le planning de fonctionnement de la Plage des 2 Rives et l'offre d'animation tiendront compte des conditions météorologiques. Un planning de fonctionnement flexible et adaptable sera ainsi proposé afin d'ajuster le dispositif et l'offre aux contraintes météo.

L'ÉDITION 2021

EN QUELQUES CHIFFRES

VIE DU SITE

132 937 accès du 15 juin au 5 septembre 490 animations ayant réuni 6 360 personnes 15 concerts ayant réuni 6 000 personnes

RESSOURCES HUMAINES

45 agents mobilisés au quotidien
60 jeunes mobilisés dans le cadre des chantiers éducatifs

BUDGET

977 000€ de budget d'investissement
907 000€ de budget de fonctionnement
180 000€ de recettes de partenaires publics et privés



La saison 2021 du projet de La Plage des 2 Rives a permis des investissements durables de la Mechelle à hauteur de 501 910€ permettant :

- La viabilisation du site
- La réfection d'accès
- La mise en accessibilité
- Le renforcement de l'offre de stationnement vélo



LE BUDJET 2022

EN QUELQUES CHIFFRES

VIE DU SITE

83 jours d'ouverture du 15 juin au 4 septembre, tous les jours de 9h à 20h

RESSOURCES HUMAINES

45 agents mobilisés au quotidien
60 jeunes mobilisés dans le cadre des chantiers éducatifs

BUDGET PREVISIONNEL

300 000€ DE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Ce budget permettra de compléter les aménagements du site débutés en 2021

La Métropole du Grand Nancy souhaite poursuivre la viabilisation du site permettant d'inscrire les espaces naturels et les aménagements dans une démarche environnementale durable.

Améliorer les structures de pratiques sportives

Dans le cadre du Village Olympique, la saison 2022 de La Plage des 2 Rives verra notamment la réalisation d'un sol et de structures adaptées aux différentes pratiques sportives.



900 000€ DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Afin de maintenir une offre de services large et variée, la Métropole du Grand Nancy a choisi de maintenir un budget permettant :

- La mise en place des différentes installations, notamment la location des espaces aquatiques.
- Les dépenses liées à l'exploitation du site tel que les frais de personnel, de gardiennage et sécurité, de consommation de fluides, d'animations etc...



